

Permanences et événements du mois de novembre 2025

France services

4, 18 et 25 novembre

Permanence de la Mission locale,
sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



6, 13, 20 et 27 novembre

Permanence des impôts
de 14h00 à 16h15.

- 6, 13 et 20 : en visio
- 27 : en physique

Sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



7 et 28 novembre

Permanence sociale de la Maison
départementale des solidarités
sans rendez-vous, de 9h00 à 12h00.



12 novembre

Permanence de l'Agirc-Arrco
(Ircantec, Pro BTP, Malakoff Humanis,
Agr2R la Mondiale, Apicil, B2V, Klesia...)
sur rendez-vous au 09.70.66.06.60
ou via l'espace agirc-arrco.fr



12 et 25 novembre

Permanence du conciliateur de justice.

- 12 novembre : de 9h00 à 12h00
- 25 novembre : de 13h30 à 16h30

Renseignement et prise de rendez-vous
au 02.54.80.85.80



17 novembre

Permanence du Délégué défenseur
des droits, de 14h00 à 16h30,
sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



17 novembre

Permanence de l'ADIL
de 14h00 à 16h30,
sur rendez-vous au 02.54.42.10.00



18 novembre

Permanence d'UFC Que Choisir
de 10h00 à 12h00
sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



20 novembre

Permanence de la MSA
de 9h30 à 15h30, sur rendez-vous
au 02.54.44.87.87 ou 02.54.80.85.80



24 novembre

Permanence de la CARSAT,
sur rendez-vous au 3960 ou sur
<https://assuranceretraite.fr>



24 novembre

Vous voulez vous connecter sur le site des
Impôts ou sur Ameli, et vous éprouvez des
difficultés à utiliser le code de connexion ?
Venez trouver réponse à vos questions de
11h à 12h ou de 14h à 15h.

Inscriptions et renseignements
au 02.54.80.85.80

Sur rendez-vous

Permanence téléphonique de la
CPAM, sur rendez-vous au
02.54.80.85.80



Tous les mardis

Permanence téléphonique de la CAF,
de 9h00 à 11h40, sur rendez-vous au
02.54.80.85.80



Tous les vendredis

Permanence visio de la CAF, de
9h00 à 11h40, sur rendez-vous au
02.54.80.85.80



Tous les lundis, mardis et jeudis

Présence d'un conseiller numérique
pour vous aider dans votre utilisation
des outils numériques (ordinateur,
téléphone, tablette...)

De 9h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30.



3 et 24 novembre

Distribution alimentaire
de la Croix-Rouge à 14h00.



10 novembre

ACESM - médiation familiale

Prise de rendez-vous et
renseignements au
02.54.51.48.11

Tous les mercredis

Accompagnements à la scolarité

Matin : élémentaires

Après-midi : collégiens

Renseignements et informations
au 06.33.12.96.66

1er jeudi du mois

Présence du Fraternibus
rue Lamartine à Mondoubleau,
de 14h00 à 16h30 ; ouvert à tous.



Tous les jeudis après-midi

Atelier couture
De 14h00 à 16h30



Lundi	9h00 - 12h30 *	13h30 - 17h30 *
Mardi	9h00 - 12h30 *	14h00 - 17h30 *
Mercredi	9h00 - 12h00 *	(exclusivement sur rendez-vous)
Jeudi	9h00 - 12h30 *	13h30 - 17h30 *
Vendredi	9h00 - 12h30 *	(exclusivement sur rendez-vous)

(* la prise de rendez-vous est recommandée)

Tel: 02.54.80.85.80
3 allée de la gare 41170 Mondoubleau

franceservices@cc-collinesperche.fr
 la gare des Collines du Perche